

# Dix étapes pour l'intégration de la biodiversité

Conseils pour les NBSAP 2.0 et au-delà



Empowered lives.  
Resilient nations.

Initiative Pauvreté-  
Environnement

Comment faire pour intégrer les besoins de la biodiversité dans le processus de développement ? Ce guide présente dix étapes clés pour l'intégration de la biodiversité tirées de l'expérience et des bonnes pratiques mises en commun par les participants au premier atelier sur le projet NBSAP 2.0 d'intégration de la biodiversité et du développement qui s'est tenu à Maun au Botswana en novembre 2012. Les étapes ont été validées et approuvées par le Groupe de leadership africain sur l'intégration de la biodiversité et du développement établi par le projet comme organisme bénévole non restreint.

Ces dix étapes constituent une annexe à la Déclaration de Maun sur l'intégration de la biodiversité et du développement que le lecteur pourra consulter sur :

**[www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps)**

### **Comment utiliser ce guide ?**

Le processus d'intégration de la biodiversité est divisé en dix étapes, qui utilisent chacune une variété d'outils. L'information ne prétend pas être exhaustive car chaque situation variera au fil du temps et en fonction du pays ou de la région à l'étude. Toutefois, elle pourra servir de point de départ utile et vous permettra de suivre un processus simplifié tout en consultant d'autres sources pour obtenir plus de détails.

Pour en savoir plus sur le projet : **[www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps)**

ou adressez un email à **[dilys.roe@iied.org](mailto:dilys.roe@iied.org)**

ou **[abisha.mapendembe@unep-wcmc.org](mailto:abisha.mapendembe@unep-wcmc.org)**

Publié par l'IIED, novembre 2013

<http://pubs.iied.org/14625FIIED>

ISBN 978-1-78431-033-2

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales.

# Sommaire

## Dix étapes pour l'intégration de la biodiversité

1. Évaluation du problème par les parties prenantes
2. Identifier les éléments de biodiversité devant être intégrés
3. Identifier des secteurs et des objectifs de développement dans lesquels les considérations de biodiversité devront être intégrées
4. Identifier les résultats souhaités en termes de biodiversité et de développement
5. Bâter une stratégie de communication
6. Identifier et nouer un dialogue avec les parties prenantes susceptibles de soutenir ou d'entraver les progrès vers les résultats souhaités
7. Identifier les facteurs propices à l'intégration
8. Identifier des approches permettant d'atteindre des résultats à la fois sur les fronts de la biodiversité et du développement
9. Monter un argumentaire qui puisse persuader les parties prenantes qu'il vous faut convaincre
10. Élaborer un système de suivi-évaluation (S&E) pour l'intégration de la biodiversité

## Définition de l'intégration de la biodiversité

Aux fins de ce guide, l'intégration de la biodiversité est définie comme suit : « Par intégration de la biodiversité, on entend l'incorporation des préoccupations touchant à la biodiversité dans des secteurs et des objectifs de développement définis, au travers d'une variété d'approches et de mécanismes, de façon à atteindre des résultats durables en termes de biodiversité et de développement. » Il s'agit d'une définition approuvée lors d'une réunion du Groupe de leadership africain à Maun. Elle souligne la dualité des résultats sur le front de la biodiversité et du développement.

# 1. Évaluation du problème par les parties prenantes

Démarrer le processus d'intégration par un diagnostic de l'état actuel de l'intégration dans votre pays ou votre organisation, pour identifier et cerner les problèmes spécifiques en termes de biodiversité et de développement auxquels il vous faut remédier. Pour ce faire, vous pouvez vous servir de l'outil de diagnostic de l'intégration déjà publié par le projet (IIED et PNUE-WCMC 2012)<sup>1</sup>.

Les problèmes pourraient englober :

- La récolte non durable de produits forestiers non ligneux (PFNL)
- L'hostilité locale envers les aires protégées
- La dégradation des variétés traditionnelles de cultures de subsistance.

Chaque problème a besoin d'être discuté avec un large éventail de parties prenantes afin de comprendre ses moteurs fondamentaux et les mesures requises.

Localiser l'outil de diagnostic pour l'intégration et le télécharger : [www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps)

# 2. Identifier les éléments de biodiversité devant être intégrés

Cela dépend des problèmes identifiés, qui pourront concerner des espèces, des populations, des habitats, des écosystèmes ou des services rendus par les écosystèmes, voire la diversité génétique. L'un quelconque de ces éléments peut être endommagé par le développement actuel et/ou présenter un potentiel que les politiques et les activités de développement laissent de côté.

<sup>1</sup> IIED et PNUE-WCMC (2012) Intégration de la biodiversité : Comment intégrer biodiversité, développement et réduction de la pauvreté. Outil de diagnostic rapide. IIED, Londres.

### 3. Identifier des secteurs et des objectifs de développement dans lesquels les considérations de biodiversité devront être intégrées

Cela dépend aussi du problème identifié. Cela pourra nécessiter le ciblage d'un secteur de production précis, comme l'agriculture, la foresterie ou l'exploitation minière ; un défi de développement particulier, tel que la sécurité alimentaire ou l'adaptation au changement climatique ; ou encore un développement économique plus large ou une stratégie de réduction de la pauvreté. Cela pourra impliquer une collaboration avec des organismes gouvernementaux, des organisations de la société civile ou du secteur privé.

Tableau 1 : Points d'entrée pour l'intégration à différents niveaux (adapté de PEI 2009)<sup>2</sup>

Niveau	Cible de planification/politique
<b>National</b>	
Gouvernement national	Stratégie de réduction de la pauvreté, plan national de développement, vision nationale
Agences d'aide au développement	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ; Stratégies bilatérales d'aide au pays
<b>Sectoriel</b>	
Ministères sectoriels	Plans sectoriels d'investissement, stratégies, politiques et budgets sectoriels
Sociétés du secteur privé	Établissement de rapports sociaux et environnementaux à l'échelle des entreprises, systèmes de certification ; plans de gestion
Agences d'investissement	Normes et sauvegardes en matière d'investissement
<b>Infranational</b>	
Collectivité locale	Plans de développement de district ; politiques sectorielles décentralisées
Sociétés du secteur privé	Établissement de rapports sur la responsabilité sociale d'entreprise au niveau du site ou du programme, systèmes de certification ; plans de gestion de site

<sup>2</sup> PEI du PNUD-PNUE (2009) L'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans la planification du développement : Manuel de bonnes pratiques Initiative Pauvreté-Environnement du PNUD-PNUE : [www.unpei.org](http://www.unpei.org) <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/UNDP-PEI-Handbook-French-2009.pdf>

## 4. Identifier les résultats souhaités en termes de biodiversité et de développement

Quelles améliorations conjointes en termes de biodiversité et de développement ont le plus de potentiel ? Ces résultats de l'intégration peuvent aller des politiques, plans, budgets ou autres décisions remaniés à la gestion des comportements, institutions, capacités ou de la biodiversité et aux interventions sur le terrain.

En guise d'exemples précis, on peut citer l'aménagement harmonisé du territoire pour répondre aux besoins de la biodiversité et du développement, un investissement accru dans le secteur touristique et l'élimination de certains comportements qui constituent une menace pour la biodiversité.

Tableau 2 : Résultats en amont et en aval de l'intégration de la biodiversité

EN AMONT ↑	<b>Résultats en termes de gouvernance</b>	p. ex. prise en compte améliorée des préoccupations des parties prenantes et des détenteurs de droits (notamment ceux qui dépendent directement de la biodiversité)
	<b>Résultats en termes de politique et d'orientation</b>	p. ex. le secteur de haut niveau, les politiques sociales, fiscales et de développement, les constitutions et les déclarations de vision nationale englobent des considérations de biodiversité et inversement
	<b>Résultats en termes de planification</b>	p. ex. inclusion des interactions entre biodiversité et pauvreté dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté et dans les stratégies de biodiversité
	<b>Résultats en termes de budget et de comptabilité</b>	p. ex. données probantes de la mobilisation des ressources du secteur public et privé, inclusion des interactions développement-biodiversité dans les budgets sectoriels et publics nationaux ; inclusion des services fournis par les écosystèmes dans les systèmes de comptabilité nationale
	<b>Résultats en termes d'institutions et de capacités</b>	p. ex. capacités renforcées au sein des institutions liées à la biodiversité pour comprendre les processus économiques et de développement et pour interagir de manière constructive ; réalisation d'une appréciation chiffrée de l'importance économique de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes dans les résultats économiques, pour l'utiliser dans la prise de décisions
	<b>Résultats en termes d'économie et d'investissements</b>	p. ex. meilleure mobilisation des ressources intérieures pour des investissements pauvreté-biodiversité ou reconnaissance de compromis potentiels dans les investissements sectoriels tels que les activités extractives
	EN AVAL ↓	<b>Résultats en termes de comportement</b>
<b>Résultats en termes de gestion de la biodiversité en faveur des pauvres</b>		p. ex. gestion favorable aux pauvres des services fournis par les écosystèmes, tels que les plantes médicinales, comestibles ou pour la fabrication de cosmétiques ; soins de santé, aliments sauvages, fertilité du sol ; races et variétés de culture traditionnelles ; purification de l'eau ; avantages culturels ou religieux issus de la conservation de la biodiversité
	<b>Au final, impacts de ces résultats (en termes de biodiversité et de développement)</b>	p. ex. meilleure productivité et durabilité de l'utilisation des biens de biodiversité dont dépendent les pauvres ; protection et gestion de populations d'espèces ciblées

Source: IIED and UNEP-WCMC (2012)

## 5. Bâtir une stratégie de communication

Une communication efficace est essentielle pour engendrer les changements de politiques, de normes et de comportement nécessaires à l'intégration de la biodiversité. Une communication solide est essentielle tout au long des étapes d'intégration ; elle est cruciale notamment durant la formulation du problème, l'engagement avec les parties prenantes et le développement de l'argumentaire.

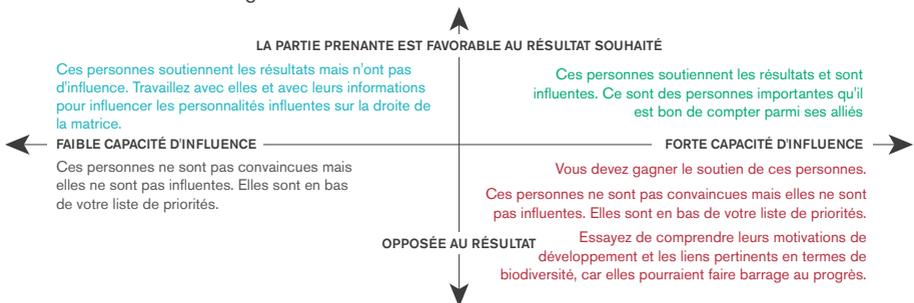
Vous devez identifier qui a besoin de changer, quels comportements doivent être modifiés, et quels décisions, méthodes et instruments sont les mieux placés pour engendrer ces changements.

L'UICN a produit un guide sur la communication efficace intitulé *Mainstreaming biological diversity: the role of communication, education and public awareness* [Intégrer la diversité biologique : le rôle de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation du public]. Consultez le site [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

## 6. Identifier et nouer un dialogue avec les parties prenantes susceptibles de soutenir ou d'entraver les progrès vers les résultats souhaités

Cela implique des discussions initiales sur les changements en termes d'institutions, de gouvernance et de capacités qui sont requis pour atteindre les résultats souhaités afin d'identifier les acteurs qui devraient être mobilisés. L'analyse des parties prenantes et la cartographie du pouvoir ainsi qu'une simple matrice peuvent guider la réflexion initiale concernant les entités susceptibles d'être pour ou contre les résultats souhaités et celles qui pourraient être en mesure d'influencer le résultat. Nouer un dialogue avec les parties prenantes ayant le plus d'influence, qu'elles soient favorables ou opposées au résultat souhaité.

Simple matrice cartographique pour identifier les principales parties prenantes avec lesquelles il convient de nouer un dialogue



## 7. Identifier les facteurs propices à l'intégration

Les facteurs propices existants avec lesquels il faut travailler peuvent inclure :

- La volonté politique et le leadership
- Les médias et l'opinion publique et la prise de conscience des valeurs
- La coordination intersectorielle
- Le lobbying par des groupes d'intérêt
- Une gouvernance transparente, responsable et inclusive
- La participation des parties prenantes, et
- La disponibilité d'un financement.

Ce sont les facteurs qui manquent qui devraient décider de ce que vous allez choisir de faire à l'étape 8.

L'équipe du projet NBSAP 2.0 en Namibie a noué un dialogue avec des députés afin de leur demander un soutien au plus haut niveau en vue de rehausser le profil de leurs travaux auprès des ministères travaillant sur les plans nationaux de développement. Le ministre des Affaires étrangères a été leur « champion de la cause de la biodiversité » – il a contribué à accélérer l'élaboration et l'approbation de la nouvelle version du NBSAP.

Des champions de la biodiversité sont aussi à l'œuvre en Ouganda, où ils agissent au sein du gouvernement et de la société civile pour sensibiliser l'opinion à l'importance de la conservation de la biodiversité.

## 8. Identifier des approches permettant d'atteindre des résultats sur les fronts de la biodiversité et du développement

Différentes approches pourront être requises. Certaines d'entre elles sont des outils pour monter un argumentaire (p. ex. examens chiffrés et évaluations stratégiques environnementales (ESE)). D'autres sont des outils qui permettent les réformes législatives et politiques nécessaires.

Certaines approches peuvent contribuer à engendrer les réformes requises, telles que celles de l'éducation, des partenariats, de l'aménagement de l'espace et du territoire et des incitations économiques. Ces dernières peuvent inclure des régimes de paiements pour services liés aux écosystèmes et des mécanismes de partage des revenus.

## 9. Monter un argumentaire qui puisse persuader les parties prenantes qu'il vous faut convaincre

L'argumentaire doit être aussi précis que possible et réunir les preuves des avantages directs qui découlent des stratégies – revenu, emplois et produits – qui conjuguent biodiversité et développement. Un bon argumentaire commercial est essentiel pour réussir à gagner le soutien des parties prenantes « influentes mais difficiles à convaincre ».

Les outils les plus utiles pour monter un argumentaire dépendent du public qu'il vous faut convaincre. Ainsi, un examen chiffré peut servir à générer des données probantes pour des économistes ; une évaluation stratégique de l'environnement et une étude des impacts environnementaux peuvent servir à convaincre des décideurs ou des planificateurs.

L'outil *NBSAPs 2.0 Monter un argumentaire en faveur de la biodiversité* pourra servir de guide général concernant la procédure à suivre. Vous pouvez le télécharger depuis [www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps)

Il vous faut ensuite vous appuyer sur les facteurs propices identifiés plus haut, tels que la volonté politique, la disponibilité de fonds suffisants et des processus de dialogue interdépartementaux.

L'équipe du projet NBSAP 2.0 au Botswana a monté un argumentaire en faveur de la biodiversité dans une présentation de type Dragons' Den<sup>3</sup> lors de l'atelier de Maun en novembre 2012.

Le représentant de l'équipe a présenté les raisons pour lesquelles les ministères du gouvernement devraient tenir compte de la biodiversité dans leurs politiques de développement, en déclinant les coûts et avantages de l'intégration et en donnant des exemples chiffrés pour appuyer ses arguments.

Vous pouvez regarder la présentation sur : [www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps)

<sup>3</sup> Dragon's Den est un programme télévisé dans lequel des entrepreneurs en herbe argumentent leur projet afin d'obtenir le soutien d'investisseurs experts.

## 10. Élaborer un système de suivi-évaluation (S&E) pour l'intégration de la biodiversité

Un bon système de S&E doit être en place pour guider le processus d'intégration et évaluer son succès. Le S&E devrait se concentrer sur l'approche adoptée, les facteurs porteurs et les résultats. Les enseignements tirés du processus de S&E peuvent alimenter un processus de perfectionnement continu et fournir une expérience précieuse à partager avec des tiers.

Il est de bon aloi de faire relire vos plans en faveur de l'intégration par des personnes qui font la même chose dans un autre ministère public ou dans un autre pays. Elles seront ainsi en mesure de partager avec vous ce qui a donné de bons et de moins bons résultats dans le cadre de leur expérience. Consultez les pages du site web du projet NBSAP [www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps) pour y trouver un outil afin de mettre en place un cadre de révision par les pairs.

## QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE NBSAP 2.0 ?

NBSAP 2.0 Intégration de la biodiversité et du développement est un projet sur trois ans qui a pour objectif d'élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux pour la diversité biologique (NBSAP) qui soient résilients et efficaces. Ces plans et stratégies entendent influencer les décisions de développement et améliorer les résultats en matière de conservation de la biodiversité et de réduction de la pauvreté.

Déployé dans quatre pays d'Afrique – le Botswana, la Namibie, l'Ouganda et les Seychelles – le projet encourage le leadership en matière d'intégration de la biodiversité. Il met en avant l'expérience de ces quatre pays phares afin d'influencer toute une nouvelle génération de NBSAP.

Le projet est mis en œuvre par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE (PNUE-WCMC) en collaboration avec le secrétariat de la CDB, le PNUE, le PNUD et l'Initiative Pauvreté-Environnement (PEI).

**Comment faire pour intégrer les besoins de la biodiversité dans le processus de développement ? Ce guide présente dix étapes clés pour l'intégration de la biodiversité. Elles sont tirées de l'expérience et des bonnes pratiques mises en commun par les participants au premier atelier sur le projet NBSAP 2.0 d'intégration de la biodiversité et du développement qui s'est tenu à Maun au Botswana en novembre 2012.**

Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter Dilys Roe ou Abisha Mapendembe : [dilys.roe@iied.org](mailto:dilys.roe@iied.org) ou [abisha.mapendembe@unep-wcmc.org](mailto:abisha.mapendembe@unep-wcmc.org)

[www.iied.org/nbsaps](http://www.iied.org/nbsaps)

L'IIED promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

Institut international pour l'environnement et le développement  
80-86 Gray's Inn Road, London WC1X 8NH, UK  
Tel: +44 (0)20 3463 7399  
Fax: +44 (0)20 3514 9055  
email: [info@iied.org](mailto:info@iied.org)  
[www.iied.org](http://www.iied.org)

@iied

[www.facebook.com/theIIED](http://www.facebook.com/theIIED)

Télécharger d'autres publications à partir de [www.iied.org/pubs](http://www.iied.org/pubs)



Knowledge  
Products

Outil

Novembre 2013

**Biodiversité**

*Mots clés :*

Intégration, Stratégie et plans d'actions nationaux pour la biodiversité, Convention sur la diversité biologique (CDB)



NBSAP 2.0 est financé par l'Initiative Darwin du gouvernement britannique, qui aide les pays riches en biodiversité mais pauvres en ressources financières à mettre en œuvre leurs engagements aux termes des conventions internationales sur la diversité biologique. Le projet bénéficie également du concours financier de UKaid du gouvernement britannique ; néanmoins, les points de vue exprimés ici ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Royaume-Uni.